

29 mai 2024



# Composition de l'impôt sur le revenu des sociétés, de 2018 à 2022



**BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER**

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir davantage de transparence et de responsabilité en matière budgétaire.

Le présent rapport a été préparé en réponse à une demande du Comité sénatorial permanent des finances nationales et donne un aperçu de la composition des recettes provenant de l'impôt fédéral sur les sociétés de 2018 à 2022.

**Analyste principale :**

Nora Nahornick, conseillère-analyste

**Préparé sous la supervision de :**

Kristina Grinshpoon, directrice  
Govindadeva Bernier, directeur

Nathalie Desmarais, Marie-Eve Hamel Laberge, Martine Perreault et  
Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, [veuillez contacter le Bureau du directeur parlementaire du budget](#).

**Yves Giroux**

**Directeur parlementaire du budget**

# Table des matières

---

Faits saillants.....	1
Résumé .....	2
Principales constatations.....	2
Contexte .....	3
Recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés.....	3
Demande du Comité.....	4
Conclusions .....	5
Bénéfices des sociétés avant impôts.....	5
IRS payé au fédéral.....	8
Notes .....	12

# Faits saillants

---

De 2018 à 2022, la part des industries non financières dans les recettes fédérales totales tirées de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) a représenté environ 73 %, et celle des industries de la finance et des assurances était constituée des 27 % restants.

En 2022, l'impôt fédéral payé a atteint 83,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 49 % par rapport à 2018. Autant les industries non financières que financières ont vu une augmentation de l'impôt payé au fédéral.

Depuis 2018, plus de la moitié des recettes fédérales tirées de l'IRS provient de cinq industries. Les cinq industries ayant payé le plus d'impôt sont : finance et assurances, fabrication, services immobiliers et services de location et de location à bail, commerce de gros et services professionnels, scientifiques et techniques.

# Résumé

---

Le présent rapport a été préparé en réponse à une demande du Comité sénatorial permanent des finances nationales et donne un aperçu de la composition des recettes provenant de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés de 2018 à 2022.

Le DPB a utilisé des données publiques publiées par Statistique Canada dans le cadre de ses Statistiques financières et fiscales des entreprises (SFFA). Les SFFA combinent deux sources de données annualisées tirées des Relevés trimestriels des états financiers (RTEF) et des données administratives relatives à l'impôt sur les sociétés (T2).

## Principales constatations

---

De 2018 à 2022, la part des industries non financières dans les recettes fédérales totales tirées de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) a représenté environ 73 %, et celle des industries de la finance et des assurances était constituée des 27 % restants.

Depuis 2018, plus de la moitié des recettes fédérales tirées de l'IRS proviennent de cinq industries. Voici quelles étaient les cinq industries payant le plus d'impôt :

1. Finance et assurances
2. Fabrication
3. Services immobiliers et services de location et de location à bail
4. Commerce de gros
5. Services professionnels, scientifiques et techniques

En 2022, environ 64 % du total des recettes fédérales tirées de l'IRS provenait de ces cinq industries, ce qui représente 53,2 milliards de dollars.

# Contexte

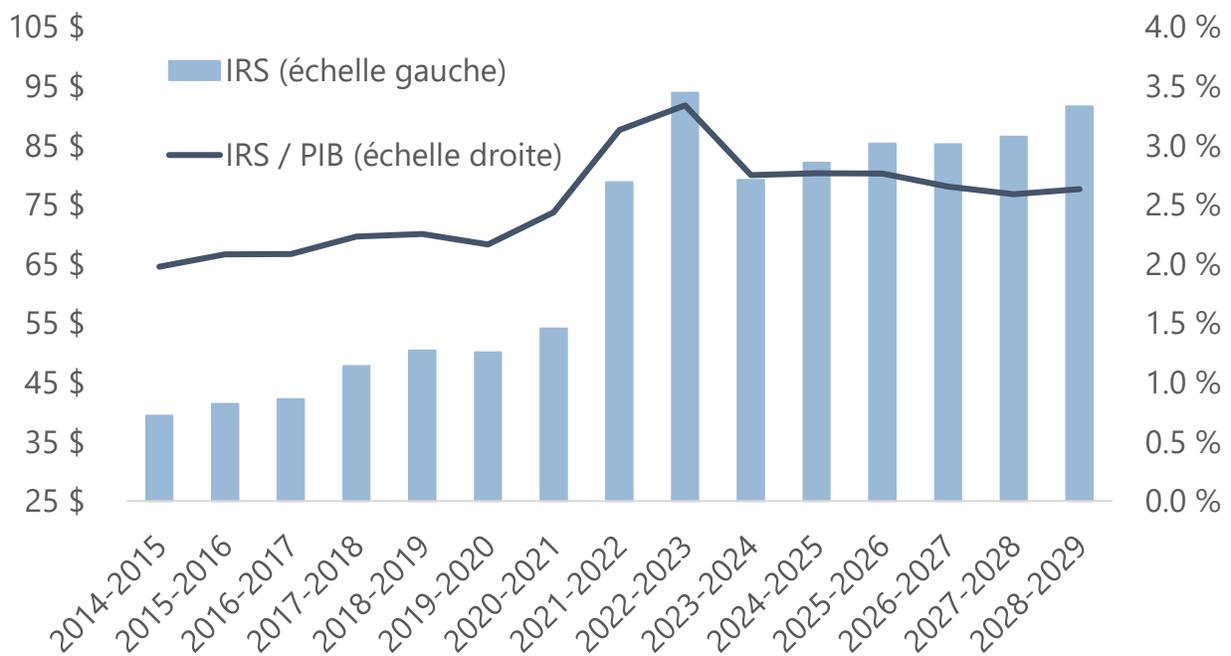
## Recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés

Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) ont fortement augmenté depuis la pandémie, passant de 50,1 milliards de dollars en 2019-2020 à 93,9 milliards de dollars en 2022-2023.

Dans nos Perspectives économiques et financières de mars 2024<sup>1</sup>, nous avons prévu que les recettes tirées de l'IRS diminueraient en 2023-2024, mais resteraient au-dessus du niveau d'avant la pandémie pendant la période de projection.

**Figure 1**

Évolution des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des sociétés, de 2014-15 à 2028-29, en milliards de dollars et en pourcentage du PIB



Description textuelle :

Année financière	Recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés (milliards de \$)	Recettes de l'impôt sur les sociétés en pourcentage du PIB (en %)
2014-2015	39,4	2,0%
2015-2016	41,4	2,1%
2016-2017	42,2	2,1%
2017-2018	47,8	2,2%
2018-2019	50,4	2,3%
2019-2020	50,1	2,2%
2020-2021	54,1	2,4%
2021-2022	78,8	3,1%
2022-2023	93,9	3,3%
2023-2024	79,2	2,7%
2024-2025	82,1	2,8%
2025-2026	85,3	2,8%
2026-2027	85,2	2,7%
2027-2028	86,5	2,6%
2028-2029	91,6	2,6%

Source

Bureau du directeur parlementaire du budget; Comptes publics du Canada.

Note

La période de projection va de 2023-2024 à 2028-2029. La période de référence est basée sur l'année fiscale.

## Demande du Comité

Le 27 février, le Comité sénatorial permanent des finances nationales a demandé au directeur parlementaire du budget (DPB) « d'analyser la composition de l'impôt sur le revenu des sociétés de 2020-2021 à 2028-2029, par secteur<sup>2</sup> ».

Le DPB ne fait présentement pas de projections des recettes tirées de l'IRS par secteur. L'élaboration de projections sectorielles bien étayées nécessiterait beaucoup de temps et de ressources. C'est la raison pour laquelle le présent rapport fournit une analyse des recettes tirées de l'IRS par secteur industriel de 2018 à 2022.

# Conclusions

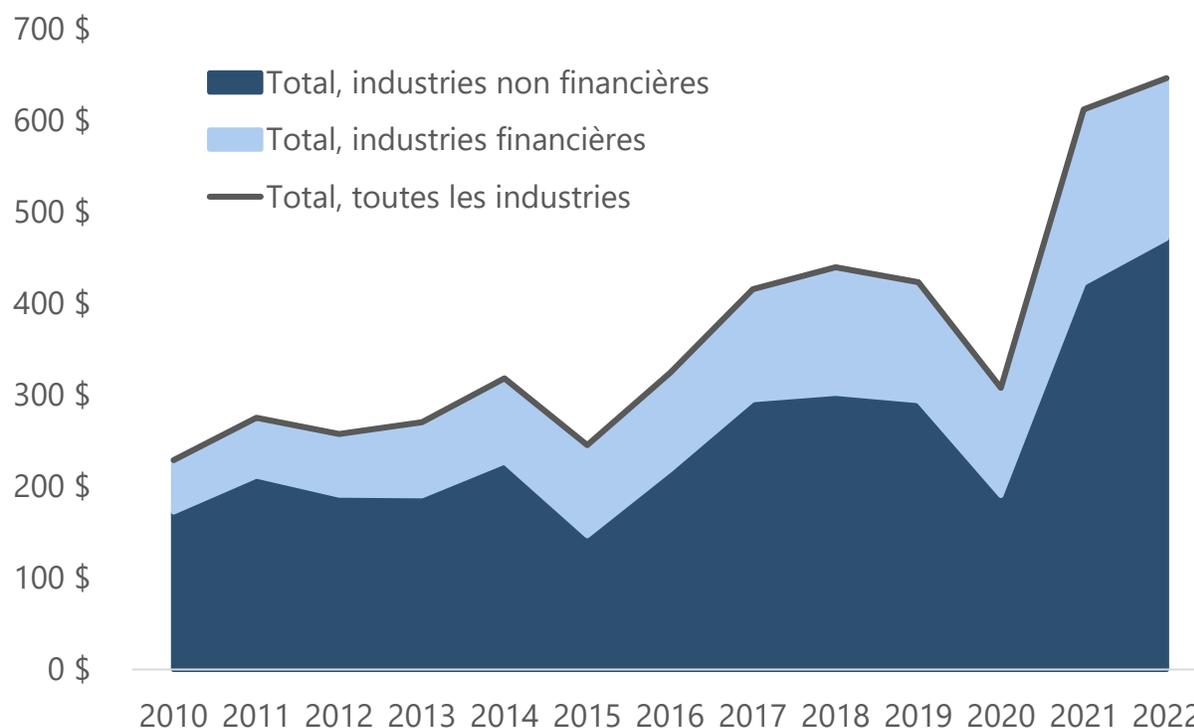
Le DPB a utilisé des données publiées par Statistique Canada dans le cadre de ses Statistiques financières et fiscales des entreprises (SFFA)<sup>3</sup>. Les SFFA combinent deux sources de données annualisées tirées des Relevés trimestriels des états financiers (RTEF) et des données administratives relatives sur l'impôt des sociétés (T2).

## Bénéfices des sociétés avant impôts

De 2018 à 2022, les bénéfices des sociétés avant impôts ont augmenté de 47,0 %, passant de 439,9 milliards de dollars en 2018 à 646,5 milliards de dollars en 2022 (figure 2). Autant les industries financières que non financières ont contribué à l'augmentation marquée des bénéfices avant impôts au cours de cette période.

**Figure 2**

Bénéfices des sociétés avant impôts, de 2010 à 2022, en milliards de dollars



## Composition de l'impôt sur le revenu des sociétés, de 2018 à 2022

Description textuelle :

Année	Total, toutes les industries (milliards de \$)	Total, industries non financières (milliards de \$)	Total, industries financières (milliards de \$)
2010	228,9 \$	172,4 \$	56,5 \$
2011	275,3 \$	211,5 \$	63,9 \$
2012	257,3 \$	190,6 \$	66,7 \$
2013	270,4 \$	190,0 \$	80,4 \$
2014	318,3 \$	226,9 \$	91,4 \$
2015	245,4 \$	146,3 \$	99,1 \$
2016	324,1 \$	218,2 \$	106,0 \$
2017	415,7 \$	295,0 \$	120,6 \$
2018	439,9 \$	302,1 \$	137,8 \$
2019	423,3 \$	294,2 \$	129,1 \$
2020	308,0 \$	190,2 \$	117,8 \$
2021	612,2 \$	422,5 \$	189,7 \$
2022	646,5 \$	471,4 \$	175,1 \$

Source

Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada, Tableau : 33-10-0499-01 et Tableau : 33-10-0500-01.

Note

La période de référence est l'année civile.

Pour les industries financières, les bénéfices avant impôts sont passés de 137,8 milliards de dollars en 2018 à 175,1 milliards de dollars en 2022, soit une augmentation de 27 %, principalement grâce aux secteurs de l'intermédiation bancaire et des établissements de crédit.

Pour les industries non financières, les bénéfices avant impôts sont passés de 302,1 milliards de dollars en 2018 à 471,4 milliards de dollars en 2022, soit une augmentation de 56 %. Les secteurs ayant le plus contribué à cette hausse sont ceux de la fabrication, des services immobiliers et services de location et de location à bail, du commerce de gros, de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, et de la construction (tableau 1).

**Tableau 1****Bénéfices avant impôts pour les cinq principaux secteurs non financiers, de 2018 à 2022**

	Bénéfices 2018 (milliards de \$)	Bénéfices 2022 (milliards de \$)	Augmentation de 2018 à 2022	Part des bénéfices de 2018 à 2022 (moyenne)	Contribution à l'augmentation de 2018 à 2022
<b>Fabrication</b>	71,4 \$	81,5 \$	14,1 %	13,8 %	4,9 %
<b>Services immobiliers et services de location et de location à bail</b>	39,0 \$	59,1 \$	51,4 %	9,2 %	9,7 %
<b>Commerce de gros</b>	34,0 \$	53,5 \$	57,3 %	8,3 %	9,4 %
<b>Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz</b>	1,8 \$	70,8 \$	3 916,2 %	1,3 %	33,4 %
<b>Construction</b>	23,5 \$	38,8 \$	65,5 %	6,4 %	7,4 %

Source

Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada, Tableau : 33-10-0499-01 et Tableau : 33-10-0500-01.

Note

Les cinq principaux secteurs non financiers font référence aux industries non financières ayant généré le plus de bénéfices avant impôts en 2022. Certaines entreprises sont exclues des statistiques financières et fiscales<sup>4</sup>. L'impôt fédéral payé figurant dans les SFFA ne correspond pas aux données des Comptes publics en raison de normes comptables différentes. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pendant la pandémie, certains secteurs ont subi d'importantes perturbations en raison de fermetures d'usines, de changements de comportement de la part des consommateurs et d'interruptions dans la chaîne d'approvisionnement (par exemple,

dans les arts, le divertissement et les loisirs, l'hébergement et la restauration), tandis que d'autres secteurs ont été moins touchés et ont même affiché une croissance importante.

Le secteur de l'immobilier s'est toujours classé parmi les meilleurs pour ce qui est des bénéfices avant impôts. Durant la pandémie, la demande a entraîné des niveaux records de ventes de propriétés, et les prix des logements au Canada ont dépassé les niveaux d'avant la pandémie<sup>5</sup>. Entre 2018 et 2022, les bénéfices avant impôts dans les services immobiliers et services de location et de location à bail ont augmenté de près de 51 %, pour atteindre 59,1 milliards de dollars en 2022.

Même si les industries de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz sont volatiles, elles ont contribué grandement à l'augmentation des recettes provenant de l'IRS de 2018 à 2022. Entre 2018 et 2022, les bénéfices avant impôts dans ces industries ont bondi, passant de 1,8 milliard de dollars en 2018 à 70,8 milliards de dollars en 2022. Cela étant dit, ces industries ont connu beaucoup de volatilité pendant la pandémie. En 2020, la concurrence des prix du pétrole entre l'Arabie saoudite et la Russie au deuxième trimestre et les restrictions de voyage dues à la pandémie ont entraîné une forte baisse de la demande de pétrole, qui s'est traduite par une perte de 43,3 milliards de dollars. En 2021, la situation dans ces secteurs était presque revenue à la normale, ceux-ci affichant des revenus positifs de 45,3 milliards de dollars.

## IRS payé au fédéral

---

Comme indiqué précédemment, les bénéfices des sociétés avant impôts ont fortement augmenté, dépassant les 47 % de croissance depuis 2018. Cette augmentation a entraîné une hausse des recettes tirées de l'IRS perçu par le gouvernement. En 2022, l'impôt fédéral payé a atteint 83,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 49 % par rapport à 2018. Autant les industries non financières que financières ont vu une augmentation de l'impôt payé au fédéral.

De 2018 à 2022, la part des industries non financières dans les recettes fédérales tirées de l'IRS a représenté environ 73 %, et celle des industries de la finance et des assurances a constitué les 27 % restants<sup>6</sup>.

**Tableau 2****Part totale de l'impôt fédéral payé par industrie**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Finance et assurances</b>	27,8 %	28,6 %	28,8 %	27,2 %	22,2 %
<b>Fabrication</b>	11,8 %	10,7 %	10,4 %	12,2 %	15,3 %
<b>Services immobiliers et services de location et de location à bail</b>	10,3 %	10,3 %	9,8 %	9,8 %	10,5 %
<b>Commerce de gros</b>	9,7 %	8,3 %	8,6 %	8,7 %	9,1 %
<b>Services professionnels, scientifiques et techniques</b>	6,8 %	6,9 %	7,5 %	7,5 %	6,8 %
<b>Construction</b>	6,9 %	6,9 %	7,5 %	6,9 %	6,7 %
<b>Commerce de détail</b>	5,5 %	5,3 %	6,0%	6,3 %	6,1 %
<b>Services d'enseignement et soins de santé et assistance sociale</b>	5,2 %	5,5 %	5,1 %	4,6 %	4,4 %
<b>Transport et entreposage</b>	3,8 %	4,6 %	4,1 %	3,7 %	4,1 %
<b>Industries de l'information et industrie culturelle</b>	1,3 %	1,7 %	1,4 %	3,8 %	5,3 %
<b>Agriculture, foresterie, pêche et chasse</b>	3,2 %	3,5 %	3,5 %	2,9 %	2,6 %
<b>Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</b>	2,2 %	2,0%	2,2 %	2,0%	2,1 %
<b>Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz</b>	2,1 %	2,2 %	2,2 %	1,9 %	2,0%
<b>Arts, spectacles et loisirs et services d'hébergement et de restauration</b>	2,0%	2,0%	1,5 %	1,4 %	1,7 %
<b>Autres services</b>	0,9 %	1,0 %	1,0 %	0,9 %	0,8 %
<b>Services publics</b>	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %	0,4 %

Source

Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada, Tableau : 33-10-0499-01 et Tableau : 33-10-0500-01.

## Note

Certaines entreprises sont exclues des statistiques financières et fiscales<sup>7</sup>. L'impôt fédéral payé figurant dans les SFFA ne correspond pas aux données des Comptes publics en raison de normes comptables différentes.

Depuis 2018, près de la moitié des recettes fédérales tirées de l'IRS proviennent de cinq industries. Les cinq principales industries non financières payant de l'impôt étaient celles de la fabrication, de l'immobilier, du commerce de gros, des services professionnels, scientifiques et techniques et de la construction (tableau 2).

**Tableau 3**

Analyse de l'IRS payé au fédéral pour les cinq industries non financières payant le plus d'impôt, de 2018 à 2022

	Impôt fédéral payé 2018 (milliards de \$)	Impôt fédéral payé 2022 (milliards de \$)	Augmentation de 2018 à 2022	Part de l'impôt fédéral total de 2018 à 2022	Contribution à l'augmentation de 2018 à 2022
<b>Fabrication</b>	6,6 \$	12,8 \$	93,5 %	12,1 %	22,4 %
<b>Services immobiliers et services de location et de location à bail</b>	5,8 \$	8,7 \$	51,4 %	10,1 %	10,7 %
<b>Commerce de gros</b>	5,4 \$	7,6 \$	40,1 %	8,9 %	7,9 %
<b>Services professionnels, scientifiques et techniques</b>	3,8 \$	5,7 \$	48,6 %	7,1 %	6,7 %
<b>Construction</b>	3,8 \$	5,6 \$	46,0 %	7,0 %	6,4 %

## Source

Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada, Tableau : 33-10-0499-01 et Tableau : 33-10-0500-01.

## Note

Certaines entreprises sont exclues des statistiques financières et fiscales<sup>8</sup>. L'impôt fédéral payé figurant dans les SFFA ne correspond pas aux données des Comptes publics en raison de normes comptables différentes. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pour la seule année 2022, la part représentée par ces cinq industries non financières dans les recettes totales fédérales tirées de l'IRS était de près de 48 %, soit 40,3 milliards de dollars. La part des industries de la finance et des assurances, combinée à celle des cinq industries non financières payant le plus d'impôt, représentait 71 % de l'IRS payé au fédéral en 2022.

Les industries de la finance et des assurances constituaient 22 % du total des recettes fédérales provenant de l'IRS en 2022, ce qui équivaut à 18,5 milliards de dollars. Entre 2018 et 2021, les recettes fédérales tirées de l'IRS payé par les secteurs de la finance et des assurances sont passées de 15,5 à 18,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 19 %. Entre 2021 et 2022, les recettes d'IRS provenant des secteurs de la finance et des assurances ont diminué. Néanmoins, nous prévoyons une augmentation des recettes dans les prochaines années en raison de l'impôt supplémentaire pour les banques et les assureurs-vie, ainsi que la mise en œuvre du Dividende pour la relance du Canada, annoncés dans le budget de 2022<sup>9</sup>.

Nous prévoyons également une augmentation des recettes fiscales fédérales à la suite de l'annonce faite dans le budget de 2024 d'augmenter le taux d'inclusion des gains en capital de la moitié aux deux tiers pour les sociétés<sup>10</sup>. Cette mesure entrera en vigueur pour les gains en capital réalisés à partir du 25 juin 2024.

En 2022, les gains en capital imposables se sont élevés à 44,8 milliards de dollars. Les industries ayant réalisé les gains en capital les plus élevés en 2022 sont celles des services immobiliers et services de location et de location à bail (11,9 milliards de dollars), de la finance et des assurances (11,8 milliards de dollars), des services professionnels, scientifiques et techniques (3,5 milliards de dollars), de commerce de gros (2,6 milliards de dollars) et de la construction (2,5 milliards de dollars). Ensemble, ces cinq secteurs représentaient 32,3 milliards de dollars en gains en capital imposables. Avec cette annonce et à la lumière des estimations du ministère des Finances, nous pouvons nous attendre à une augmentation des recettes fiscales fédérales de 4,9 milliards de dollars en 2024-2025 en raison du nouveau taux d'inclusion des gains en capital<sup>11</sup>.

# Notes

---

<sup>1</sup> [Perspectives économiques et financières – Mars 2024](#).

<sup>2</sup> [Réunion](#) du Comité sénatorial permanent des finances nationales sur le [Projet de loi C-59, Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2023](#).

<sup>3</sup> [Enquêtes et programmes statistiques - Statistiques financières et fiscales des entreprises \(SFFA\)](#).

<sup>4</sup> La liste complète des codes SCIAN exclus figure dans la section sur les sources de données et les méthodologies. [Enquêtes et programmes statistiques - Statistiques financières et fiscales des entreprises \(SFFA\)](#).

<sup>5</sup> [Tendances du marché hypothécaire canadien : avant et pendant la COVID-19 \(statcan.gc.ca\)](#).

<sup>6</sup> « Les statistiques financières et fiscales portent sur toutes les entreprises constituées en société au sein de l'économie canadienne, excluant les entreprises classées sous Gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 55); Organismes religieux (SCIAN 8131); Organisations politiques (SCIAN 81394); Administrations publiques (SCIAN 91); Fonds et autres instruments financiers (SCIAN 526). ». [Statistiques financières et fiscales des entreprises \(SFFA\)](#).

<sup>7</sup> La liste complète des codes SCIAN exclus figure dans la section sur les sources de données et les méthodologies. [Enquêtes et programmes statistiques - Statistiques financières et fiscales des entreprises \(SFFA\)](#).

<sup>8</sup> La liste complète des codes SCIAN exclus figure dans la section sur les sources de données et les méthodologies. [Enquêtes et programmes statistiques - Statistiques financières et fiscales des entreprises \(SFFA\)](#).

<sup>9</sup> Le budget de 2022 prévoyait une hausse du taux d'imposition du revenu des entreprises de 1,5 point de pourcentage sur le revenu imposable des grandes banques et sociétés d'assurance-vie au-dessus du seuil de 100 millions de dollars. Le Dividende pour la relance du Canada est un impôt unique imposé aux grandes banques et sociétés d'assurance-vie. Le montant à payer correspond à 15 % du revenu imposable moyen de 2020 et 2021 de sociétés établies au Canada, moins une déduction d'un milliard de

dollars. Il sera appliqué pour l'année d'imposition 2022 et sera payé en versements égaux sur une période de cinq ans. [Mesures fiscales : Renseignements supplémentaires | Budget 2022.](#)

Le rapport sur les dépenses fiscales fédérales détaille les projections du gouvernement concernant le coût de ces deux mesures. Le gouvernement estime que l'ensemble de ces dépenses fiscales rapportera 955 millions de dollars de recettes supplémentaires au titre de l'IRS en 2022. Cela représente 260 millions de dollars de recettes en plus provenant de l'impôt supplémentaire sur les banques et les sociétés d'assurance-vie, et 695 millions de dollars provenant du Dividende pour la relance du Canada. [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales : Concepts, estimations et évaluations 2024 : partie 2.](#)

<sup>10</sup> [Mesures fiscales : Renseignements supplémentaires | Budget 2024.](#)

<sup>11</sup> Le budget 2024 a annoncé que la mesure relative aux gains en capital augmenterait les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés de 4,9 milliards de dollars en 2024-25 et de 10,6 milliards de dollars au cours de la période de projection. [Mesures fiscales : Renseignements supplémentaires | Budget de 2024.](#)

RP-2425-006-C\_f

T\_RP\_3.1.0f

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2024